



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 avril 2023

Délibération n° 24-2023

Rapporteur : Louis CHOAIN

Votants pour : 22

Votants contre : 0

Abstentions : 9

L'an deux-mille-vingt-trois, le six avril, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Sabrina BECHET à Sara FERAUD, Hugues CANTEL à Mickael PEREIRA, Françoise ROUTIER à Frédérique PARIS, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER, Sandrine BOZEC à Ulrich SCHLULBERGER, Antonin PLANCHETTE à Pascal DIDTSCH

Absents : Guillaume WIENER, Justine PIQUOT

Date de la convocation : 31 mars 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

BUDGET PRIMITIF 2023 POUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET POUR SON BUDGET ANNEXE : SERVICE DE L'EAU

Exposé des motifs :

Le budget primitif doit être voté avant le 15 avril de l'année N.

Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est également jointe afin de permettre aux citoyens d'appréhender les principaux enjeux et données financières de ce budget primitif.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 1er mars 2023, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le vote des budgets primitifs 2023 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal VILLE	17 045 825 €	11 070 318 €
Budget annexe EAU	2 282 036 €	1 720 198 €

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-1 et L. 2311-1 relatifs au budget primitif

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 1er mars 2023,

Vu l'avis favorable des membres de la commission « Finances, Economie, Administration générale » du 31 mars 2023,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe eau,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, François VANFLETEREN et Claire PITETTE s'abstiennent

D'ADOPTER les budgets primitifs 2023 tel que décrits dans les documents annexés :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal VILLE	17 045 825 €	11 070 318 €
Budget annexe EAU	2 282 036 €	1 720 198 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 07/04/2023,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



Note de présentation brève et synthétique

Budget Primitif 2023

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2023 du budget principal de la commune et du budget annexe de l'eau.

Le rapport d'orientations budgétaires a permis de présenter les grandes lignes directrices des prochains budgets, les hypothèses d'équilibre du budget 2023, les programmes d'investissement ainsi que la situation de la dette.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. La ville de Bernay dispose de 2 budgets : le budget principal et 1e budget annexe de l'eau. Chaque budget est équilibré en fonctionnement et en investissement.

Il convient de rappeler que le Budget Primitif 2023 est construit avec la reprise des résultats cumulés des exercices antérieurs pour le budget principal de la commune et le budget annexe de l'eau.

Tous les budgets sont votés par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ». La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

Par délibération n° 59-2021 en date du 30 juin 2021, la collectivité s'est engagée à appliquer la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2022.

Le rappel des ouvertures de crédits votées lors de l'exercice précédent relève des modalités de vote arrêtées par l'assemblée délibérante et prescrites par l'instruction budgétaire et comptable M57.

**VUE D'ENSEMBLE AVEC INTEGRATION DES RESULTATS 2022
BP 2023 – BUDGET PRINCIPAL**

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2023
CHAP 011	Charges à caractère général	3 657 339,00
CHAP 012	Charges de personnels et frais assimil.	8 819 000,00
CHAP 014	Atténuations de produits	11 000,00
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	941 810,00
CHAP 66	Charges financières	300 535,85
CHAP 67	Charges exceptionnelles	135 000,00
CHAP 68	Provisions dépréciations	190 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 054 684,85
CHAP 023	VIRT A SECTION INVEST	2 371 140,15
CHAP 042	OPERATIONS D'ORDRES	620 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRES	620 000,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 045 825,00

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP2023
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	3 856,00
CHAP 16	Emprunt et dettes assimilés	1 485 732,00
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	350 065,00
CHAP 204	subventions d'équipement versées	483 758,00
CHAP 21	Immobilisations corporelles	2 461 436,39
CHAP 23	Immobilisations en cours	2 226 975,00
CHAP 27	Autres immobilisations financières	
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 011 822,39
CHAP 040	OPERATIONS D'ORDRES	200 000,00
CHAP 040	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRES	200 000,00
D001	Solde exécution invest reporté	2 745 307,46
RAR	RAR EXECRCICE 2022	1 113 188,15
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 070 318,00

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2023
CHAP 013	Atténuations de charges	181 000,00
CHAP 70	Produits des services, du domaine et v	986 140,41
CHAP 73	Impôts et taxes	3 267 629,58
CHAP 731	Fiscalité locale	791 300,00
CHAP 731-73	fiscalité locale taxe foncière/habitatio	6 338 048,00
CHAP 74	Dotations et participations	3 883 180,00
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	34 245,00
CHAP 76	Produits financiers	2 630,74
CHAP 77	Produits exceptionnels	186 264,00
CHAP 78	Annulation provision n-1	397 998,54
	TOTAL RECETTES REELLES	16 068 436,27
CHAP 042	OPERATIONS D'ORDRES	200 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRES	200 000,00
R002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORT	777 388,73
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 045 825,00

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP2023
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	610 000,00
CHAP 1068	Excédents de fonctionnement capitalis	2 130 017,39
CHAP 13	Subventions d'investissement	1 871 960,39
CHAP 138	Autres subventions d'investissement	
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	1 157 022,00
CHAP 165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00
CHAP 024	Produits de cession d'immobilisations	581 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 350 699,78
CHAP 021	VIRT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	2 371 140,00
CHAP 040	OPERATIONS D'ORDRES	620 000,00
CHAP 041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL RECETTES D'ORDRES	2 991 140,00
RAR	RAR EXERCICE 2022	1 728 478,22
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 070 318,00

TOTAL BUDGET 2023	28 116 143,00
--------------------------	----------------------

Budget principal : COMMUNE DE BERNAY

Le budget proposé est établi Toute Taxe Comprise. Le budget primitif 2023 du budget principal de la ville est équilibré en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il est arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal VILLE	17 045 825 €	11 070 318 €

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2023 reprend le résultat de fonctionnement reporté (R002) : 777 388,73 €.

1.1 Dépenses de fonctionnement

	CA 2022	BP 2023	Evolution
Total dépenses réelles de fonctionnement	13 139 190,04	14 054 685,00	6,96 %
011 - Charges à caractère général	2 932 229,47	3 657 339,00	24,72%
012 - Charges de personnel	8 510 625,83	8 819 000,00	3,62%
65 - Charges de gestion courante	982 178,28	941 810,00	-4,11%
66 - Charges financières	286 227,70	300 536,00	4,99%
68 - Dotations provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	397 998,54	190 000,00	-52,26%
Autres dépenses réelles de fonctionnement (014+67)	29 930,22	146 000,00	387,80%
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	

En 2023, les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de 7% par rapport au CA 2022 pour arriver à un prévisionnel de réalisation de 14 055 K€.

Les charges à caractère général (011) sont prévues à hauteur de 3 657 K€ (+25 % par rapport au CA 2022) en raison notamment du surcoût de l'énergie et maintenance des bâtiments et vidéo +330 K€, de l'éclairage (électricité et extension Led) +81 K€, de l'alimentation +20 K€, de la protection des biens et personnes +85 K€, de la médecine du travail 25 K€, de l'animations/culture + 46 K€, de l'assurance et frais de notaire + 22 K€, du contrat lingerie +34 K€.

Les dépenses de personnel (012) s'établissent à 8 819 K€. (+ 308 K€ par rapport au CA 2022) en raison de l'impact de diverses hausses +220 K€ (hausse du point d'indice, échelons...), +recrutements/-départs + 43 K€, ETP renfort pause méridienne, impact mutuelle et divers +58 K€.

Les charges de gestion courante (65) s'élèvent à 942 K€ (en diminution de 4% par rapport au CA 2022). Cette diminution est principalement liée à la subvention accordée en 2022 à l'association À l'Air Libre dans le cadre de l'exposition de l'œuvre « Les extases » de Ernest Pignon-Ernest.

Les charges financières (66) sont prévues à hauteur de 301 K€

Les dotations pour provisions (68) à hauteur de 190 000€ en diminution de 52 % par rapport au CA 2022

Les autres dépenses réelles de fonctionnement (014+67) s'élèvent à 146 K€ vs CA 2022 30 K€

1.2 Recettes de fonctionnement

	CA 2022	BP 2023	Evolution
Total recettes réelles de fonctionnement	15 532 561,85	16 068 436,27	3,45%
013 – Atténuations de charges	305 292,94	181 000,00	-40,71%
70 – Produits services, domaine et ventes divers	837 600,08	986 140,41	17,73%
73 - Impôts et taxes	3 268 218,99	3 267 629,58	-0,01%
731 – Fiscalité locale	867 309,78	791 300,00	-8,76%
731 – Fiscalité locale taxe foncière/habitation	6 042 733,00	6 338 048,00	4,88%
74 - Dotations et participations	4 100 914,76	3 883 180,00	-5,30%
75 – Autres produits de gestion courante	83 937,61	22 245,00	-73,49%
76 – Produits financiers	2 762,37	2 630,74	-4,76%
77 – Produits exceptionnels	23 792,32	198 264,00	733,31%
78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	397 998,54	100%

Pour 2023, les recettes réelles de fonctionnement représentent une augmentation de 3 % par rapport au CA 2022, due principalement à :

Atténuations des charges (013) pour 181 K€ (en diminution de 41 % par rapport au CA 2022) comprennent les remboursements de rémunérations et charges de personnel dues aux situations d'indisponibilités.

Des produits des services (70) prévus à hauteur de 986 K€ (en augmentation de 18 % par rapport au CA 2022). Cette augmentation repose notamment sur la refacturation diverses (énergie, convention Menneval) +70 K€, sur la redevance à l'occupation du domaine public +33 K€, sur la préparation repas par la restauration pour la résidence autonomie et sur les droits d'entrée et billetterie PIAF +75 K€.

Les impôts et taxes (73) et la fiscalité locale (731) sont estimées à 10 397 K€ en progression de 2 %, cette hausse repose sur l'augmentation des bases de la taxe foncière de 7 % (+295 K€).

Désignation des taxes	Taux en 2022	Taux en 2023	Evolution %
Taxe d'Habitation (résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principal)	10,55%	10,55%	0%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	55,02 %	55,02%	0 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	31,39%	31,39%	0%

Les dotations et participations (74) sont prévues à hauteur de 3 883 K€ soit en baisses de 5 % par rapport au CA 2022 en raison de l'indu de l'IBTN n-1 (229 K€), de la subvention CAF pour le projet 1000 j en 2021 (-31 K€) et la dotation perçue au titre de l'ALCO (-56 K€).

Les autres produits de gestion courante (75) sont prévus à hauteur de 22 K€ en diminution de 73 %. Ce chapitre comprend essentiellement les revenus des immeubles. Pour rappel vente de terrains en 2022.

Les produits financiers (76) estimés à 3 K€ en diminution de 5% par rapport au CA 2022. Cette somme correspond au versement de dividendes Sécomile, coupons CDC et intérêts parts sociales Caisse d'Epargne.

Des produits exceptionnels (77) prévus à hauteur de 198 K€, en forte progression de 174 K€. Pour 2023, ce chapitre comporte les cessions de biens non identifiées dans l'état d'actif pour 185 K€, un certificat administratif sera alors pris pour les intégrer comptablement.

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (78) prévues à hauteur de 398 K€.

2. Section d'investissement

Le budget primitif 2023 reprend l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 2 130 017,39 €, le résultat d'investissement reporté (D001) : 2 745 307,46 € et l'intégration des restes à réaliser 2022 : 615 290,07 €.

2.1 Dépenses d'investissement

	CA 2022 (hors RAR)	BP 2023 (hors RAR)	Evolution %
Total dépenses réelles d'investissement	5 770 246,11	7 011 822,39	21,51%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 856,00	100%
20 – Immobilisations incorporelles	136 213,97	350 065,00	156,99%
204 – Subventions d'équipement versées	322 093,57	483 758,00	50,19%
21 – Immobilisation corporelles	3 433 948,80	2 461 436,36	-28,32%
23 – Immobilisations en cours	338 410,43	2 226 975,00	558,06%
27 – Autres immobilières financières	0,00	0,00	0,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 539 579,34	1 485 732,00	-3,49%
020 – Dépenses imprévues	0,00	0,00	

Au titre de son budget principal, la Ville projette d'investir 5,5 M€ sur l'exercice (hors RAS et hors dette).

Ce montant (+31 % par rapport à 2022), s'inscrit dans une stratégie budgétaire globale et cohérente.

Ces principaux postes sont :

Les immobilisations incorporelles (20) représentent 157 % des dépenses d'équipement (maîtrise d'œuvre pour la reconversion du site Jules Ferry/Piaf 20 K€, schéma directeur sportif et rénovation énergétique 39 K€, étude pour la transformation de la Halle Sainte Croix 40 K€ (80% de pris en charge par l'IBTN dans le cadre du PAT), étude portant sur le potentiel commercial de la reconversion du site la Gabelle 30 K€, étude de reconversion ancien collège le Hameau 35 K€, étude de mutation foncière EPFN 25 k€).

Les subventions d'équipement versée (204) : 484 K€ représentent 50 % des dépenses d'équipement (divers travaux sur les réseaux).

Les immobilisations corporelles et en cours (21+23) : 4 688 K€ représente 24 % des dépenses d'équipement.

Emprunt et dettes assimilées : remboursement en capital des emprunts, estimé à 1 485 732 k€.

Les principaux postes de dépenses d'équipement (5 522 K€) sont ceux annoncés dans le ROB, à savoir :

	TRAVAUX 2023	SUBVENTION POSSIBLE
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	4 000 876	
Acquisition et Phase 1 des travaux sur le site de l'actuelle CPAM	326 000	X
Aménagement du quartier de la gare, phase 1 et 2	2 523 475	X
Revitalisation du centre-ville (barrière anti-bélier, aménagements pour intégration des bacs poubelles (place Ancien Hôtel Dieu, parking Pont de l'Etang), Acquisition et aménagement de la friche du Pont Ravet, étude pour la transformation de la halle Ste Croix	150 440	X
Collège le Hameau (accès parking+étude reconversion de l'ancien site	155 561	
Etude portant sur le potentiel commercial de la reconversion du site de la Gabelle	30 000	X
Eclairage public : programme LED	116 000	X
1 ^{ère} phase remplacement fenêtres de l'Hôtel de Ville + programme LED bâtiments administratifs	110 000	X
Voirie et trottoirs	193 000	
Autres investissement sécurité (AD'AP, défibrillateurs, alarmes)	122 700	X
Autres : vannage médiathèque, étude multi thématiques, étude contrôle pour l'installation de l'œuvre d'art sur rond-point Thiberville (aile d'avion)	113 700	X
Aménagement bassin d'expansion des crues Val de la Couture	50 000	
AD'AP - Accessibilité	110 000	x
ENFANCE JEUNESSE	461 730	
Rénovation toiture Bourg Le Comte élémentaire	105 000	X
Projet de numération des écoles maternelles	15 000	X
Investissement scolaire et périscolaire	7 000	X
Changement sols maternelle Bourg Le Comte	14 000	X
Sécurisation des écoles Bourg Le Comte et maternelles F. Buisson	110 730	X
Réfection de toiture F. Buisson+isolation plancher	160 000	X
Remplacement système de chauffage gaz par pompe à chaleur maternelle J Moulin	50 000	X
SPORTS	447 748	
Gymnases et salles	271 798	X
Stades et sports extérieurs	175 950	X
CULTURE PATRIMOINE	105 000	
Maîtrise d'œuvre (suite) pour la reconversion du site Jules Ferry	20 000	

Travaux Basilique Notre Dame de la Couture	50 000	X
Ville d'Art et d'Histoire - AVAP	35 000	
SYSTÈME D'INFORMATION	245 025	
Refonte Système informatique	245 025	
AUTRES INVESTISSEMENT	261 855,36	
Travaux et matériels divers	261 855,36	
TOTAL	5 522 234,36	

2.1 Recettes d'investissement

	CA 2022 (hors RAR)	BP 2023 (hors RAR)	Evolution
Total recettes réelles d'investissement	3 553 474,45	6 350 699,78	78,71%
13 - Subventions d'investissement	779 445,75	1 871 960,39	140,16%
16 – Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	1 157 022,00	28,55%
165 – Dépôts et cautionnement reçus	750,00	700,00	-6,66%
204 – Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	314 905,86	610 000,00	93,70%
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	1 558 372,81	2 130 017,39	36,68%
138 – Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	
27 – Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00%
024 – Produits de cessions d'immobilisations	0,00,	581 000,00	100,00%

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6 351 K€ en progression de 79 % par rapport au CA 2022. Le taux moyen de subvention retenu s'élève en moyenne à 39 %.

L'équilibre de ce budget a été obtenu en tenant compte des excédents de fonctionnement capitalisés pour 2 130 K€ et d'un crédit d'emprunt de 1 157 k€.

**VUE D'ENSEMBLE AVEC INTEGRATION DES RESULTATS 2022
BP 2023 - BUDGET ANNEXE EAU**

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2023
CHAP 011	Charges à caractère général	928 815,27
CHAP 012	Charges de personnels et frais assimil.	308 658,00
CHAP 014	Atténuations de produits	300 000,00
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	2 000,00
CHAP 66	Charges financières	36 143,68
CHAP 67	Charges exceptionnelles	50 250,00
CHAP 68	Provisions dépréciations	55 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 680 866,95
CHAP 023	VIRT A SECTION INVEST	382 164,38
CHAP 042	OPERATIONS D'ORDRES	219 004,67
	TOTAL DEPENSES D'ORDRES	219 004,67
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 282 036,00

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP2023
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
CHAP 16	Emprunt et dettes assimilés	112 150,00
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	133 000,00
CHAP 21	Immobilisations corporelles	958 466,31
CHAP 23	Immobilisations en cours	0,00
CHAP 27	Autres immobilisations financières	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 203 616,31
CHAP 040	OPERATIONS D'ORDRES	29 650,00
CHAP 040	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRES	29 650,00
D001	Solde exécution invest reporté	54 746,47
RAR	RAR EXECRCICE 2022	432 185,22
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 720 198,00

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2023
CHAP 013	Atténuations de charges	51 500,00
CHAP 70	Produits des services, du domaine et ventes	1 690 801,74
CHAP 73	Impôts et taxes	0,00
CHAP 74	Dotations et participations	0,00
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	0,00
CHAP 76	Produits financiers	20 000,00
CHAP 77	Produits exceptionnels	200,00
CHAP 78	Reprises sur provisions et dépréciations	31 251,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 793 752,74
CHAP 042	OPERATIONS D'ORDRES	29 650,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRES	29 650,00
R002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	458 633,26
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 282 036,00

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP2023
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
CHAP 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	448 924,69
CHAP 13	Subventions d'investissement	156 670,72
CHAP 138	Autres subventions d'investissement	
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	475 426,54
CHAP 165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 081 021,95
CHAP 021	VIRT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	382 164,38
CHAP 040	OPERATIONS D'ORDRES	219 004,67
CHAP 041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL RECETTES D'ORDRES	601 169,05
RAR	RAR EXERCICE 2022	38 007,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 720 198,00

TOTAL BUDGET 2023	4 002 234,00
--------------------------	---------------------

Budget annexe : Eau

Le budget proposé est établi hors taxe. Le compte de TVA est tenu à part, par le receveur municipal.

Le budget primitif 2023 du budget annexe de l'eau est équilibré en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il est arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget annexe EAU	2 282 036 €	1 720 198 €

Le détail par article est donné dans le document budgétaire (annexe 3 : maquette M49).

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2023 reprend les excédents de fonctionnement pour 458 633,26 €.

	CA 2022	BP 2023	Evolution
DEPENSES	1 643 334,04	1 899 871,62	15,61%
011 Charges à caractère général	791 392,18	928 815,27	17,36%
012 Charges de personnel et frais assimilés	309 576,40	308 658,00	-0,29%
014 Atténuations de produits	288 940,29	300 000,00	3,82%
65 Autres charges de gestion courante	23 749,59	2 000,00	-91,57%
66 Charges financières	19 461,12	36 143,68	85,72%
67 Charges exceptionnelles	12 421,35	50 250,00	304,54%
68 Dotations aux provisions	31 251,57	55 000,00	75,99%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	
042 Dotations aux amortissements	166 541,54	219 004,67	31,50%
RECETTES	1 744 834,06	1 823 402,74	4,50%
013 Atténuations de charges (variation de stock)	25 616,00	51 500,00	101,04%
70 Ventes de produits fabriqués, prestation des services, marchandises	1 624 034,67	1 690 801,74	4,11%

74 Subventions d'exploitation	0,00	0,00	
75 Autres charges de gestion courante	26 826,24	0,00	100,00%
76 Produits financiers	38 481,00	20 000,00	-48,02%
77 Produits exceptionnels	16 811,83	200,00	-98,81%
78 Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	31 251,00	100%
042 Transfert entre sections	13 064,32	29 650,00	126,95%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 900 K€ en augmentation de 15,61 % en raison de :
 Les charges à caractère général (011) sont prévues à hauteur de 928 k€ (+17,36%) ce qui s'explique par :

- La prévision de réactualisation pour le marché d'exploitation : 310 k€ au lieu de 283 K€
- L'augmentation des frais d'étude pour répondre aux objectifs de protection de la ressource en eau :
 +20 000 € pour l'analyse des eaux souterraines des deux forages
 +30 000 € pour l'étude de sécurisation des réseaux
 +10 000€ pour l'analyse d'eau superficielle

Atténuations de produits (014) : Reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance pollution (190 K€) et de la redevance modernisation des réseaux de collecte, redevance prise en charge par le service de l'eau dans le cadre de la convention Ville/IBTN pour la facturation de la redevance d'assainissement collectif sur la facture d'eau (110 K€).

Charges financière (66) en augmentation de 17 K€ par rapport au CA 2022 en raison de l'emprunt pris en 2022.

Charges exceptionnelles (67) prévues à hauteur de 50 K€ (+305 % par rapport au CA 2022). Cette progression repose sur les remboursements d'avoir et des dégrèvements qui peuvent être estimées en 2023 +37 K€.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 823 K€ en augmentation de 4,50 % et se décomposent comme suit :

013 -Variation de stocks : 51 K€

70 -Vente de produits (vente d'eau et abonnement) : 1 691 K€

76 - Participation IBTN redevance assainissement collectif : 20 K€ (année complète)

77 - Produits exceptionnels : 200 €

78 - Reprises sur provisions et dépréciations : 31 K€

1. Section d'investissement

Le budget primitif 2023 reprend le déficit d'investissement (D001) pour 54 746,47 €, et l'intégration des restes à réaliser 2022 de 432 185,22 €.

	CA 2022 (hors RAR)	BP 2023 (hors RAR)	Evolution
DEPENSES	1 914 976,10	1 233 266,31	-35,59%
20 Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 281,25	133 000,00	10 280%
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 776 431,50	958 466,31	-46,04%
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	90 129,03	112 150,00	24,43%
23 Immobilisation en cours	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	
45 Opérations pour compte de tiers	34 070,00	0,00	-100,00%
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	13 064,32	29 650,00	126,95%
RECETTES	1 655 755,13	1 300 026,62	-21,48%
1068 – Autres réserves	819 109,59	448 924,69	-45,19%
13 Subventions d'investissement	8 672,00	156 670,72	1 706,62%
16 – Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	661 432,00	475 426,54	-28,12%
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	166 541,54	219 004,67	31,50%

Après une forte augmentation des dépenses d'investissement en 2022 (1,1 M€ HT, principalement pour des travaux de remplacement de canalisations et branchements), la volonté de la municipalité de renouveler le réseau d'eau potable pour améliorer son rendement se poursuivra en 2023 avec des dépenses en baisse mais qui restent néanmoins à des niveaux élevés. Ces dépenses d'investissement comprennent :

- Travaux de remplacement des canalisations et branchements du réseau d'eau potable : place de Verdun, rue Thiers, rue Lucien Querey, Boulevard du Bas Bouffey, ainsi que le remplacement de poteaux incendie et des branchements plombs (920 K€ HT).
- Étude cuve à fioul (DUP), étude diagnostic de poteau et bouches incendie, étude de recensement des branchements plomb, étude traçages hydrogéologiques (133 K€).
- Sécurisation contre l'intrusion des sites d'eaux potables, turbidimètres pour les forages et plantation de haies sur BAC (37 K€ HT).

Dépenses d'équipement :

	TRAVAUX 2023	TAUX SUBVENTION MOYEN
Étude cuve à fioul (DUP)	35 000	X
Recensement poteaux et bouches incendie	8 000	x
Recensement des branchements plombs	20 000	
Étude traçage hydrogéologique	70 000	X
Travaux de renouvellement de réseau d'eau potable et branchements	920 820	
Travaux de sécurisation (turbidimètre, intrusion, plantation de haies)	37 646,31	x
TOTAL	1 091 466,31	

Annexe 1 – État constitution des provisions pour risques et charges Budget principal de la ville



Mairie de Bernay
Place Gustave-Héon
CS 70762
27303 BERNAY CEDEX
mairie@bernay27.fr
02.32.46.63.00

www.bernaylaville.fr

Etat du compte 7815 Budget principal Ville - Service Finances

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
06/04/2023	Budget Primitif	7815	020	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	200 000,00
06/04/2023	Solde Budget Primitif	7815	020	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	200 000,00

Etat du compte 7815 Budget principal Ville - Service Ressources Humaines

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
06/04/2023	Budget Primitif	7815	020	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	175 000,00
06/04/2023	Solde Budget Primitif	7815	020	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	175 000,00

Etat du compte 7817 Budget principal Ville - Service Finances

Date	Etape budgétaire	Imputation	Fonction	Libellé	Montant HT
06/04/2023	Budget Primitif	7817	020	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	22 998,54
06/04/2023	Solde Budget Primitif	7817	020	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	22 998,54

Annexe 2 – État constitution des provisions pour risques et charges
Budget annexe de l'eau



Mairie de Bernay
Place Gustave-Héon
CS 70762
27303 BERNAY CEDEX
mairie@bernay27.fr
02.32.46.63.00
www.bernaylaville.fr

Etat du compte 7817
Budget Service de l'Eau

Date	Etape budgétaire	Imputation	Libellé	Montant HT
06/04/2023	Budget Primitif	7817	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	31 251,57
06/04/2023	Solde Budget Primitif	7817	Reprise sur dépréciations des actifs circulants	31 251,57